

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 10004

Numéro SIREN : 523 586 444

Nom ou dénomination : 5COM Consulting

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2021 sous le numéro de dépôt 18307



COMPTES ANNUELS

en euros

5 COM CONSULTING

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Bilan au 31/12/2019

121 RUE DU VIEUX PONT DE SEVRES
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

SIRET : 52358644400011

NAF : 6202A

Bilan Actif

certifié conforme à l'original *Batawa*

Bilan Actif	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	210		210	210
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	112 316	62 565	49 750	61 748
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	145 711		145 711	57 210
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 949		23 949	23 703
ACTIF IMMOBILISÉ	282 185	62 565	219 620	142 871
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 229 058	29 689	2 199 369	2 273 806
Autres	234 583		234 583	476 586
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 949 862		1 949 862	1 229 504
Charges constatées d'avance	13 661		13 661	
ACTIF CIRCULANT	4 427 164	29 689	4 397 476	3 979 897
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	4 709 350	92 254	4 617 096	4 122 768

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2019	Du 01/01/2018
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 300 000	300 000	300 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale	30 000	30 000
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres	1 430 253	
Report à nouveau		1 294 058
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	730 948	436 195
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 491 201	2 060 253
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Auprès des établissements de crédit		
- Financières diverses	204 500	4 500
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	1 058 745	1 329 104
Dettes :		
- Fiscales et sociales	860 712	728 911
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 938	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	2 125 895	2 062 515
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	4 617 096	4 122 768

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens - De services	9 133 880		9 133 880	7 900 846
Chiffre d'affaires net	9 133 880		9 133 880	7 900 846
Production : - Stockée - Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				2 000
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			12 429	1 411
Autres produits			10	6
PRODUITS D'EXPLOITATION			9 146 320	7 904 264
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			5 241 587	4 679 004
Impôts, taxes et versements assimilés			125 360	72 652
Salaires et traitements			2 028 377	1 912 404
Charges sociales			755 920	722 549
- Amortissements sur immobilisations			23 445	20 400
- Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant				2 552
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges			53	19
CHARGES D'EXPLOITATION			8 174 742	7 409 580
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			971 577	494 684
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			5 893	
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			5 893	
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER			5 893	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			977 470	494 684

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		6 744
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		6 744
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	66 219	11 585
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	66 219	11 585
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-66 219	-4 841
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	180 303	53 649
TOTAL DES PRODUITS	9 152 212	7 911 008
TOTAL DES CHARGES	8 421 264	7 474 813
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	730 948	436 195

Sommaire

Dossier - page de garde	1
Sommaire	2
BILAN	
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat	5
Compte de résultat (Suite)	6

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	210		210	210
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	113 391	62 565	50 825	61 748
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	145 711		145 711	57 210
Prêts				
Autres immobilisations financières	23 949		23 949	23 703
TOTAL I	283 260	62 565	220 695	142 871
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens				
- De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	2 212 124	29 689	2 182 435	2 273 806
Autres	243 094		243 094	476 586
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres titres				
<i>Instruments de trésorerie</i>				
Disponibilités	1 949 862		1 949 862	1 229 504
Charges constatées d'avance	13 661		13 661	
TOTAL II	4 418 740	29 689	4 389 052	3 979 897
Frais d'émission d'emprunt à étaler III				
Primes de remboursement des obligations IV				
Ecarts de conversion actif V				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	4 702 000	92 254	4 609 746	4 122 768

Bilan Passif

BILAN PASSIF	Du 01/01/2019	Du 01/01/2018
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé) 300 000	300 000	300 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Légale	30 000	30 000
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres	1 430 253	
Report à nouveau		1 294 058
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	732 023	436 195
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	2 492 275	2 060 253
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL I (bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
TOTAL II		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Auprès des établissements de crédit		
- Financières diverses	204 500	4 500
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	1 050 321	1 329 104
Dettes :		
- Fiscales et sociales	860 712	728 911
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 938	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	2 117 471	2 062 515
Ecarts de conversion passif IV		
TOTAL GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	4 609 746	4 122 768

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens				
- De services	9 133 880		9 133 880	7 900 846
Chiffre d'affaires net	9 133 880		9 133 880	7 900 846
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				2 000
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			12 429	1 411
Autres produits			10	6
TOTAL I			9 146 319	7 904 264
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			5 240 512	4 679 004
Impôts, taxes et versements assimilés			125 360	72 652
Salaires et traitements			2 028 377	1 912 404
Charges sociales			755 920	722 549
- Amortissements sur immobilisations			23 445	20 400
Dotations aux : - Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant				2 552
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges			53	19
TOTAL II			8 173 667	7 409 580
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			972 652	494 684
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			5 893	
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V			5 893	
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			5 893	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			978 545	494 684

Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		6 744
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL VII		6 744
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	66 219	11 585
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII	66 219	11 585
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-66 219	-4 841
Participations des salariés IX		
Impôts sur les bénéfices X	180 303	53 649
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	9 152 212	7 911 008
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	8 420 189	7 474 813
BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	732 023	436 195

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 4 609 746 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 732 023 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CMUP)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Suivi de l'utilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises (CICE) :

Ce Crédit d'Impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution de leurs fonds de roulement. Nous avons en ce qui nous concerne, voulu faire porter l'effort sur les investissements et/ou sur l'amélioration du fonds de roulement, éléments qui permettront à l'entreprise de supporter mieux les difficultés économiques si elles se poursuivent ou de faire face à une éventuelle phase de croissance en cas de retournement de la conjoncture économique générale.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Faits caractéristiques de l'exercice

Suite à une décision de l'associé unique en date du 21 décembre 2019, le capital social de la société LAB5, société mère de 5com Consulting, a été augmenté de la somme de sept millions cinq cent mille (7.500.000) euros pour être porté à la somme de sept millions cinq cent cinq mille (7.505.000) euros en rémunération de l'apport par M David Batoua des 30 000 actions composant le capital social de la société 5com Consulting.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	210		
TOTAL	210		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	48 752		
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	52 116		12 523
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	100 868		12 523
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés	57 210		88 501
Prêts et autres immobilisations financières	23 703		245
TOTAL	80 913		88 746
TOTAL GENERAL	181 991		101 270

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			210	
TOTAL			210	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agenct et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agenct et aménagt. divers			48 752	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			64 639	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			113 391	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés			145 711	
Prêts et autres immobilisations financières			23 949	
TOTAL			169 659	
TOTAL GENERAL			283 260	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	11 851	7 197		19 047
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 269	16 249		43 518
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	39 120	23 445		62 565
TOTAL GENERAL	39 120	23 445		62 565

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorporelles							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE	

CADRE C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amortissements	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges				
Provisions pour : - Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations : - Incorporelles				
- Corporelles				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participations				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	29 689			29 689
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	29 689			29 689
TOTAL GENERAL	29 689			29 689
Dont dotations et reprises : - D'exploitation				
- Financières				
- Exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	23 949		23 949
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	35 603	35 603	
Autres créances clients	2 176 520	2 176 520	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	28 170	28 170	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 941	9 941	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	185 765	185 765	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	19 217	19 217	
Charges constatées d'avance	13 661	13 661	
TOTAL	2 492 827	2 468 879	23 949
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de - A 1 an max. à l'origine crédit (1) : - A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	4 500	4 500		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 050 321	1 050 321		
Personnel et comptes rattachés	74 635	74 635		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	168 151	168 151		
Impôts sur les bénéfices	56 560	56 560		
Taxe sur la valeur ajoutée	526 412	526 412		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	34 954	34 954		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	200 000	200 000		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	1 938	1 938		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	2 117 471	2 117 471		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	30 000	10.00000	300 000
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	30 000	10.00000	300 000

5COM CONSULTING

SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 300 000 EUROS
121 RUE DU VIEUX PONT DE SEVRES
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
RCS NANTERRE 523 586 444

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 25 SEPTEMBRE 2020

SCOM CONSULTING

SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 300 000 EUROS
121 RUE DU VIEUX PONT DE SEVRES
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
RCS NANTERRE 523 586 444

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 25 SEPTEMBRE 2020

A L'associé,

Opinion

En exécution de la mission qui nous m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent aucun commentaire de ma part.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé

conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

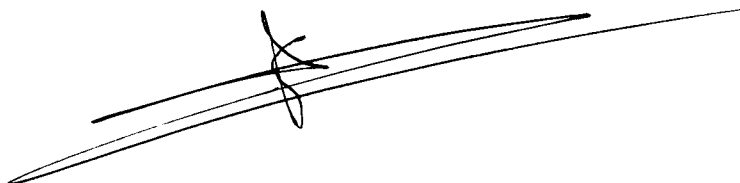
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

CHARENTON LE PONT, le 10 septembre 2020

Le Commissaire aux comptes

Eric SABBAN



5 COM CONSULTING
Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 121 RUE DU VIEUX PONT DE SEVRES
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
523 586 444 RCS NANTERRE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 25 SEPTEMBRE 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT,

Le 25 Septembre, à 11 Heures,

La SARL LAB5, siège social situé au 121-123 rue du vieux pont de sèvres 92100 Boulogne Billancourt, représentée par Monsieur David BATOUA, demeurant 53 Rue du Général Delestraint 75016 Paris

Propriétaire de la totalité des 30 000 parts composant le capital social de la Société 5 COM CONSULTING,

Associé unique de ladite société,

La SARL LAB5 représentée par David BATOUA, présente :

- ✓ *l'inventaire, les comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe de l'exercice social clos le 31 Décembre 2019 ;*
- ✓ *les rapports du Commissaire aux Comptes ;*
- ✓ *le texte des résolutions proposées.*

La SARL LAB5 représentée par David BATOUA déclare que ces pièces et documents, ainsi que tous les autres documents et renseignements visés aux articles L.225-115 du Code de Commerce et 135 du Décret du 23 Mars 1967, ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée ou adressés à ces derniers sur leur demande.

DB

La SARL LAB5 représentée par David BATOUA statue sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- **Exposé du Président sur l'activité de la Société au cours de l'exercice social ouvert le 1^{er} Janvier 2019 et clos le 31 Décembre 2019 et présentation des comptes de cet exercice ;**
- **Rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et le bilan dudit exercice et sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce et approbation des éventuelles conventions ;**
- **Examen et approbation desdits comptes annuels et conventions ; affectation du résultat ;**
- **Pouvoirs pour formalités.**

Puis la SARL LAB5 représentée par David BATOUA fait un rapide exposé sur les questions figurant à l'ordre du jour.

Lecture est ensuite donnée des rapports de **Monsieur Eric SABBAN**, Commissaire aux Comptes.

La SARL LAB5 représentée par David BATOUA met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

La SARL LAB5 représentée par David BATOUA, après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes du Président sur la marche de la société au cours de l'exercice social ouvert le **1^{er} Janvier 2019** et clos le **31 Décembre 2019**, approuve le bilan, le compte de résultat et l'annexe dudit exercice tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME RESOLUTION :

La SARL LAB5 représentée par David BATOUA après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce au titre de l'exercice **2019**,

DECLARE approuver les termes dudit rapport.

TROISIEME RESOLUTION :

La SARL LAB5 représentée par David BATOUA,

DECIDE d'affecter le résultat **bénéficiaire** de l'exercice **2019**, s'élevant à la somme de **732 023 €**, de la manière suivante, savoir :

DB

- La totalité au poste "*Autres Réserves*",

Soit la somme de :

732 023 €

Total égal au bénéfice de l'exercice :

732 023 €

DECIDE la mise en paiement de ce dividende à compter du 25 Septembre 2020,

CONSTATE, après cette affectation, que le poste "*Autres Réserves*" est bénéficiaire de 2 162 275 €,

PREND ACTE, pour satisfaire aux dispositions légales, qu'il a été mis en distribution au cours des trois derniers exercices les dividendes suivants, savoir :

- Exercice 2016 : Dividende de 100 000 €
- Exercice 2017 : Dividende de 118 625 €
- Exercice 2018 : Dividende de 100 000 €

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale observe, à la lecture du tableau de détermination du résultat fiscal 2058-A, l'existence d'un bénéfice fiscal conformes aux données indiquées dans la plaquette communiquée.

CINQUIEME RESOLUTION :

La SARL LAB5 représentée par David BATOUA, après avoir pris connaissance du rapport spécial Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

SIXIEME RESOLUTION :

La SARL LAB5 représentée par David BATOUA confère tous pouvoirs au porteur d'extrait ou de copie du procès-verbal constatant ces délibérations en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité au Greffe du Tribunal de Commerce de **PARIS**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 H 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par La SARL LAB5 représentée par David BATOUA

La SARL LAB5 représentée par David BATOUA



5COM CONSULTING
Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 121 RUE DU VIEUX PONT DE SEVRES
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
523 586 444 RCS NANTERRE

ETAT DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Conformément aux dispositions du Code de commerce, j'ai l'honneur de vous présenter l'état des conventions conclues entre la Société et le président associé.

Première partie

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce.

Deuxième partie

Conventions déjà approuvées par la collectivité des associés statuant sur les comptes d'exercices précédents

CONVENTION(S) APPROUVEE(S) AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

1 - Convention conclue entre la Société 5 COM CONSULTING et :
David BATOUA, président

Cette convention porte sur :
Objet : Prévoyance

Modalités : Monsieur David BATOUA bénéficie d'une prévoyance. Le régime est pris en

DB

charge par la société 5COM CONSULTING au titre de la gérance. Les frais afférents à ce régime ont été de 6 329 € en 2019.

Durée de la convention : Durée indéterminée.

2 - Convention conclue entre la Société 5 COM CONSULTING et :
David BATOUA, président

Cette convention porte sur :

Objet : Retraite complémentaire Madelin

Modalités : Monsieur David BATOUA bénéficie d'une assurance vie. Le régime est pris en charge par la société 5COM CONSULTING au titre de la gérance. Les frais afférents à ce régime ont été de 12 334 € en 2019.

Durée de la convention : Durée indéterminée.

3 - Convention conclue entre la Société 5 COM CONSULTING et :

▪ David BATOUA, président

Objet : Mutuelle

Modalités : Monsieur David BATOUA bénéficie d'une mutuelle. Le régime est pris en charge par la société 5COM CONSULTING au titre de la gérance. Les frais afférents à ce régime ont été de 4 711 € en 2019.

Durée de la convention : Durée indéterminée.

Nous vous demandons d'en prendre acte.

Fait à PARIS

Le 25 AOÛT

DAVID BATOUA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Batoua', written in a cursive style.

5 COM CONSULTING
Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 121 RUE DU VIEUX PONT DE
SEVRES
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
523 586 444 RCS NANTERRE

TEXTE DES PROJETS

DE DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique ayant pris connaissance et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 732 023 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE
DIVIDENDES

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 732 023 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 732 023 euros.

Affectation

- Au titre de autres réserves, soit 732 023 euros
- Solde des autres réserves, soit 2 162 275 euros

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

DB

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 Décembre 2018	100 000		
31 Décembre 2017	118 625		
31 Décembre 2016	100 000		

TROISIEME DECISION - CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'associé unique après avoir pris connaissance du rapport spécial Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME DECISION - DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR DES FORMALITES

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

La SARL LAB5, représentée par David
BATOUA

Président associé unique



5COM CONSULTING

Société par actions simplifiée

au capital de 300 000 euros

Siège social : 121 RUE DU VIEUX PONT DE SEVRES

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

523 586 444 RCS NANTERRE

ERIC SABBAN

32 RUE DES BORDEAUX

94220 CHARENTON LE PONT

Lettre remise en mains propres contre signature

Le 15 Septembre
2020,

Monsieur le Commissaire aux comptes,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'assemblée générale ordinaire annuelle de notre Société se tiendra le 25 septembre 2020, à 10 heures, au 121 RUE DU VIEUX PONT DE SEVRES 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire aux comptes, l'expression de nos sentiments distingués.

La Présidence

